

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2026

N° d'ordre : DEL 2026-020

Objet de la délibération :
**Création des commissions
municipales et désignation de
ses membres**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 26

Pouvoirs : 1

Votants : 27

Date de la convocation :
08/04/2026

Date de publication en ligne :
20/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : SIRET Jean-François, LAME Gaëlle, GUEFFIER Thierry, CHALARD Clarisse, ALLEAUME Laurent, SOUM Sandrine, BOUTIN Amaury, HONDARRAGUE Béatrice, GAILLARD Pascal, BENTOURE Jean-Marc, BUIRETTE Philippe, ANCEL Pascale, JACQUET Francine, DESAGE Sylvie, BROSSET-HECKEL Virginie, ABGUILLERM Sindy, JULIEN Arnaud, LE Adeline, ADDA Kamel-Rodrigue, PIOLI Tristan, DELARUE Jean-François, COUSTY Corinne, NAVEAU Gilles, LAMIK Redouan, JUDENNE Stéphanie, CANU Fatou.

Absents excusés : BIAT Yannick, qui donne pouvoir à Sandrine SOUM

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Sindy ABGUILLERM

Vu l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nécessité d'organiser le fonctionnement de la Commune,

Considérant que la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale

Considérant que le nombre de membres, par commission, est fixé à 10,

Considérant les candidatures pour siéger aux commissions susvisées,

Entendu l'exposé de Jean-François SIRET, rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'**UNANIMITE** de ses membres présents ou représentés,

ACCEPTE de procéder à un vote public à la place du scrutin secret,

ELIT, compte tenu des candidatures présentées, pour la durée du mandat municipal, les membres constitutifs pour chacune des commissions communales permanentes comme suit :

Finances / Budget Ressources humaines	Urbanisme / Travaux / Sécurité	Culture / Vie associative / Animations	Affaires sociales / Santé / Services à la population	Enfance / Jeunesse / Affaires scolaires
Thierry GUEFFIER	Gaëlle LAME	Clarisse CHALARD	Béatrice HONDARRAGUE	Laurent ALLEAUME
Gaëlle LAME	Jean-Marc BENTOURE	Sandrine SOUM	Amaury BOUTIN	Sandrine SOUM
Clarisse CHALARD	Pascal GAILLARD	Francine JACQUET	Pascal GAILLARD	Yannick BIAT
Béatrice HONDARRAGUE	Béatrice HONDARRAGUE	Arnaud JULIEN	Laurent ALLEAUME	Adeline LÊ
Philippe BUIRETTE	Tristan PIOLI	Sindy ABGUILLERM	Jean-Marc BENTOURE	Arnaud JULIEN
Francine JACQUET	Sindy ABGUILLERM	Adeline LÊ	Virginie BROSSET HECKEL	Sylvie DESAGE
Kamel Rodrigue ADDA	Philippe BUIRETTE	Sylvie DESAGE	Francine JACQUET	Tristan PIOLI
Virginie BROSSET HECKEL	Pascale ANCEL	Yannick BIAT	Pascale ANCEL	Gaëlle LAME
Fatou CANU	Jean-François DELARUE	Jean-François DELARUE	Corinne COUSTY	Corinne COUSTY
Jean-François DELARUE	Gilles NAVEAU	Gilles NAVEAU	Stéphanie JUDENNE	Stéphanie JUDENNE

Le Maire
Jean-François SIRET




Le secrétaire de séance
Sindy ABGUILLERM

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.